

GT Coopération économique / Consommation responsable
CR du 5 avril 2016

Personnes présentes

▪ Clara Bourgeois, GARIE	▪ Abdouramane Ndiaye, Consultant ESS et dynamique des territoires
▪ Nicolas Perez, CRESS Aquitaine	▪ Antoine Bonsch, ADEME,
▪ Jessica Albert, GARIE	▪ Anna Villard, La Ristourne
▪ Sophie Paita, Aquitaine Culture	▪ Gwenaelle Tudal, Conseil Départemental 33
▪ Marie le Noal, SMAC	▪ Véronique Bauget, Terres de lien Aquitaine
▪ Clélie Albert, La Ruche	▪ Fabrice Kaid, Déco Solidaires
▪ Laetitia Ferrand Viu, Anabase	▪ Anne Bentz, Acesa
▪ Chloé Dour, Enercoop	▪ Frédéric Bazille, Réseau 3AR
▪ Jean Luc Lancelevee, ADIE	▪ Bernard Coulé, Transtech
▪ Juliette Darand, Enercoop	▪ Sébastien Chénot, CMARA 33
▪ Susana Avila, Collectif La Crème	

A. Coopération économique

1. Présentation générale d'Abdouramane Ndiaye consultant ESS et Dynamiques des territoires (cf. document ressource)

L'objet est de créer de la plus-value sociale. Sur la coopération, il y a une volonté de travailler ensemble et d'avoir une vision partagée. Comment le faire tout en ayant à cœur de centraliser l'intérêt général ? En ayant une valeur non seulement économique mais également sociale ?

Définition proposée : « état d'esprit, approche des dynamiques économiques qui cherchent à réduire les conflits, partager des méthodes, des objectifs, des moyens. Concrètement, on peut comprendre la coopération économique dans le développement de stratégies d'adaptation aux évolutions et aux changements. Elle est basée sur 3 logiques :

- Logique d'interaction réticulaire : celle des réseaux. Comment on se met en réseau pour externaliser. Cet accompagnement génère une valeur. L'idée
- Logique d'apprentissage : les uns peuvent apprendre des autres. Amélioration des processus de production. S'ouvrir en étant bien enraciné. Approche très organisationnelle. Tirer le plus grand profit de cette complémentarité.
- Logique d'ancrage territorial, proximité géographique. Proximité organisée. Leur volonté de faire des choses ensemble. La coopération économique peut déboucher sur l'émergence, la consolidation et le réseau d'acteurs. »

Exemple de Robert Owen (Manchester et Etats-Unis). Des expérimentations existent en France. Il faut sortir d'un cadre purement concurrentiel.

2. Intervention de Véronique Branger, Aquitaine Développement Innovation

- Comment une coopération économique peut à la fois renforcer le lien et le positionnement des acteurs dans l'économie ?

Une étude par le RAMEAU sur l'utilité sociale des partenariats associations-entreprises pose les questions suivantes intéressantes à garder en tête pour l'établissement d'un partenariat (et applicables d'une manière générale aux entreprises de l'ESS et au-delà des associations)

- Quels sont les intérêts pour les associations et quels sont les intérêts pour les entreprises ?
- L'utilité pour une association : comment peut-on essayer de trouver des compétences externes à l'organisation et les utiliser pour l'intérêt du projet associatif ?
- Les intérêts de l'entreprise : communiquer, mieux s'ancrer territorialement, avoir des logiques de partenariat.

Des gradations dans la coopération : une première phase : le partenariat

- Une logique partenariale : mécénat, collaboration, achats responsables, on ne va pas coconstruire, mais collaborer

La coopération économique est basée sur :

- Qu'est-ce qu'on peut créer ensemble entre entreprises classique et entreprises de l'ESS ?
- Comment va-t-on mutualiser les moyens ressources ? Comment va-t-on plus loin dans la mutualisation de service ?

Exemple des PTCE (Pôle Territorial de Coopération Economique) où 3 manières de coopérer ont été repérées :

- ✓ *Comment mutualiser moyens, ressources.*
- ✓ *Comment coopérer sur la mutualisation de projets (offre commune de service, création de nouvelles activités)*
- ✓ *Coopérations stratégiques : entre acteurs ESS, et entre acteurs ESS et acteurs de l'économie classique. Par exemple : comment travailler sur les GPEC territoriales.*

PTCE Tarnos : Apprendre à collaborer entre acteurs de territoire (le Seignanx). Beaucoup de PTCE existent au niveau de la thématique de l'économie circulaire.

Autres exemples :

- ✓ *Lauréat de l'AMI en 2015 : Servez-vous 47 avec l'UNA 47. Conciergerie de territoire, entreprise classique, possédée par 2 associations du maintien à domicile, dont l'activité est basée sur le recyclage de déchets électroniques, qui a un ancrage territorial. Elle souhaite dépasser la logique de prestataire classique pour les structures de l'IAE et aller sur une réflexion de coconstruction de l'activité.*
- ✓ *Cluster de médiation paysagère : Exemple du cluster Help qui travaille sur l'aménagement paysager (acteurs de l'ESS de la Dordogne) : SCOP Saluterre et association Au ras du sol.*

3. Intervention de Bernard Coulé (Transtech) (présentation Transtech)

L'accès à l'ESS n'est pas une logique naturelle pour les TPE. On est plus dans une volonté d'accéder au marché, et il est nécessaire de s'organiser pour prendre des marchés.

Il faut élargir le circuit court à tout secteur et pas que sur l'alimentaire, notamment dans le bâtiment.

Ex : Coopérative d'achats : Coop 'AGIR. (Plombiers, chauffagiste) basée sur des filières courtes, les besoins des clients

Des formes hybrides apparaissent : entrepreneuriats individuels : coopération d'activité et auto entrepreneur ou artisan : des entrepreneurs individuels qui vont travailler ensemble, mettre en

commun le matériel, le personnel, ...

- Axe important sur la transition énergétique.
- D'autres axes avec les TPE notamment dans le bâtiment, écoconstruction et énergies renouvelables. Beaucoup d'acteurs de l'ESS sont plus en production qu'en transformation.
- Les clés de succès se positionnent sur des facteurs humains.
- Coopération naturelle sur des sujets technologiques et numériques.
- Regroupements momentanés d'entreprise.
- Financements des entreprises existantes qui ont des projets en commun.
- Les clés de réussite : dimension humaine et territoriale

B. Consommation Responsable

Parler de Consommation Responsable c'est aborder :

- Le cycle de vie du produit ou du service
- Le coût global engendré
- L'approche sociale

1. [Intervention d'Antoine Bensch, chargé de mission ADEME \(document de synthèse\) et de Frédéric Bazille, d'APESA : Réseau 3AR \(Achats Publics Responsables\)](#)

Achat responsable : les aspects santé et environnemental sont sous-jacents : problématique des déchets, bruit, CO2, énergies,... Il est nécessaire de limiter les impacts, favoriser l'innovation et les activités économiques.

Approche par le cycle de vie du produit ou du service : quel est le besoin, quel est le cycle de vie du produit ou du service ? On analyse les besoins et on adapte l'achat en fonction en prenant en compte les éléments suivants :

- Essayer de trouver une alternative pour baisser l'impact.
- Faire le bon choix : méthodologie d'évaluation environnemental, toucher les piliers du développement durable, lutter contre le gaspillage.
- Eviter l'effet rebond, celui d'un achat qui va produire un impact plus important (ex ; airbnb)
- Sortir d'une vision dichotomique : par exemple le localisme qui peut être synonyme de « bien », mais ne l'est pas forcément sur tous les points (environnemental, sanitaire, social,...).
- La définition de l'achat responsable se base sur la relation entre le prix de base et le cycle de vie.

La question de l'**économie circulaire** se pose sur l'ensemble de l'activité économique. Au niveau de l'écoconception, il faut prendre en compte le cycle de vie / la consommation/ le recyclage mais également, le besoin, l'optimisation, la sobriété et fin de vie maîtrisée, il n'y a pas que le label.

Les entreprises peuvent aller chercher des solutions chez leurs fournisseurs pour faire de l'écoconception.

2. [Intervention d'Anne Bentz d'ACESA \(Association du Commerce Equitable et Solidaire en Aquitaine\)](#)

- ✓ Point de vue du consommateur. Il est important de sensibiliser aux achats responsables, sur son impact environnemental, social et économique.
- ✓ La réflexion se base notamment sur la question : « est-ce que j'ai besoin de tel bien ou de tel service ? Etre consommateur c'est être citoyen. On parle du terme

« Consomm'acteurs ». L'achat est un acte sociétal et politique.

- ✓ Les modes de gouvernance de l'ESS permettent de renforcer le consommateur et le producteur au centre des décisions.
- ✓ Le lien avec les grandes entreprises :
 - Les structures de l'ESS sont-elles en capacité de fournir des biens et des services ?
 - Comment se regrouper pour mieux répondre ?

Pour conclure, les éléments et définitions abordés lors de cette rencontre ont été validés par l'ensemble des personnes présentes.

Les futures réflexions engagées lors des prochains sous-groupes de travail, en tiendront compte.

Rappel des prochaines dates :

- 31 mai à 9h30 : Promotion des structures de l'ESS
- 7 juin : Mesure de l'impact / de la valeur
- 14 juin : Besoin en formation
- 5 juillet : Identification des pratiques de coopération.